

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

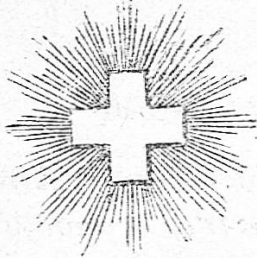
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : A nos lecteurs. — L'école de demain. — La classe-promenade. — A propos des allocations vaudoises. — Le système scolaire de Gary. — Méthodes belges d'éducation en Bolivie. — Revue des idées. — Informations. — Le débutant. — Joie et tristesse.

A NOS LECTEURS

Nous avons ouvert cette année dans l'Educateur une rubrique nouvelle sous le titre Faits et opinions. Elle doit être la libre tribune de nos abonnés et est destinée à consigner toutes les réflexions que peuvent leur suggérer leur activité, leurs observations en classe et hors de classe, leurs lectures, les faits dont ils sont les témoins ou les acteurs dans leur vie d'éducateurs. Les communications que l'on veut bien nous adresser pour cette partie peuvent être aussi brèves que l'on voudra ; il n'importe. Il suffit qu'elles soient vécues et senties, qu'elles expriment une conviction ou qu'elles relatent un fait significatif ayant trait à l'enfance, à ses particularités, à ses joies et à ses peines, à l'éducation, à l'enseignement, à la vie des maîtres, à leurs préoccupations, à leurs soucis, à leurs épreuves. Il n'est pas besoin de longs développements ; quelques lignes signées d'une initiale suffisent.

Alimentée quelque temps par deux ou trois de nos collaborateurs, la rubrique Faits et opinions chôme complètement maintenant ; c'est regrettable. Vous avez requis, chers lecteurs, un organe qui soit bien vôtre ; ce journal-là, votre rédacteur et ses quelques correspondants habituels ne peuvent le faire seuls. Ce n'est pas seulement d'articles longuement développés et d'étu-

des savantes que sa Rédaction a besoin ; il lui faut le trait qui frappe, le fait qui illustre, le mot qui égaie, l'opinion qui s'affirme et se justifie, la question qui se pose et appelle la réponse ; il lui faut la vie enfin. Ne voulez-vous pas lui fournir tout cela ?

E. B.

L'ÉCOLE DE DEMAIN

Si nous en jugeons par les brochures publiées à Genève depuis une année sur des questions d'éducation, un mouvement pédagogique sérieux est en cours dans cette ville. Il y a quelques mois, nous avons analysé les belles pages qu'a inspirées à M. Malche, la « question du Collège ». Dernièrement, nous rendions compte de l'étude de MM. Ducor et Laravoire sur *Les problèmes que la guerre pose à l'Ecole primaire*. Voici maintenant une étude très suggestive de M. E. Duvillard, sur *L'Ecole de demain*¹. Elle a été présentée à la Société pédagogique genevoise et cherche à répondre à la question proposée à l'étude de ses sections par la Société pédagogique de la Suisse romande en vue de son prochain congrès. D'emblée, il convient de féliciter nos collègues genevois pour le sérieux avec lequel ils ont envisagé ce sujet qui, s'il est complexe et moins strictement défini que ceux auxquels nous avons été accoutumés, n'en est pas moins d'une importance capitale et d'une haute actualité.

Pour mieux définir les tendances actuelles de l'enseignement primaire, M. Duvillard se livre tout d'abord à un examen rétrospectif, et salue le mouvement commencé par Rousseau qui a fait de l'enfant, de sa nature, de sa personnalité, de ses sources d'intérêt, le centre des systèmes modernes d'éducation. Après avoir analysé les apports fournis à la pédagogie moderne par les « Ecoles nouvelles », il se demande quels sont les obstacles qui empêchent l'école primaire de tirer des certitudes acquises par l'observation de l'enfant tout le bénéfice qu'elles comportent. Ces obstacles, ils les voit surtout dans une organisation scolaire et un contrôle de l'enseignement trop formalistes, dans une discipline basée encore presque exclusivement sur le principe d'autorité, et dans le carac-

¹ *L'Ecole de demain*, par E. Duvillard. Genève, Imprimerie Kündig. Prix 60 cts.

rière trop intellectualiste de l'enseignement, qui explique l'insuffisance de l'éducation morale.

Plutôt que de faire du travail de M. Duvillard une analyse forcément incomplète, nous préférons en donner ci-dessous les thèses. Du reste, le fait que cette étude a eu les honneurs de l'impression engagera sans doute nombre de nos lecteurs à se la procurer, ce que nous leur recommandons vivement.

Thèses.

1. Le besoin de réforme de l'éducation publique n'est pas particulier à notre pays, il est international. Né des différences trop accentuées entre les théories de l'éducation et la pratique de l'enseignement, son acuité s'explique par la nécessité, aujourd'hui reconnue, d'améliorer rapidement le rendement de presque toutes les institutions sociales.

2. Seuls les faits acquis par les sciences de l'éducation peuvent déterminer les grandes lignes de cette réforme.

I. Développement de l'éducation physique, pratique du plein-air, extension des colonies de vacances jusqu'à l'obligation du séjour à la campagne pour tous les enfants de l'agglomération urbaine.

II. La pédagogie nouvelle, considérant l'acquisition des connaissances non comme une fin, mais comme un incident dans le développement de la pensée, les réformes suivantes sont nécessaires :

a) Allègement des programmes.

b) Adoption de méthodes didactiques basées, autant que possible, sur l'enseignement concret et expérimental, sur l'activité personnelle, en tenant compte des nécessités de l'enseignement collectif.

c) Création de classes auxiliaires destinées aux élèves à développement intellectuel lent et à aptitudes faibles.

3. La réforme de l'école primaire ne doit s'inspirer servilement d'aucune doctrine pédagogique ; elle ne doit tenir compte que des besoins de l'école populaire, des conditions spéciales dans lesquelles cette école se développe et des principes généraux de la pédagogie moderne.

4. Le détail des réformes pédagogiques ne peut être l'œuvre d'un seul homme. L'école primaire ne peut être transformée par une révolution brutale et instantanée. Cette transformation pourra naître : a) d'une évolution dans les esprits des membres du corps enseignant ; b) d'une recherche scientifique sérieuse, désintéressée et forcément de longue durée.

5. L'évolution des esprits dans le corps enseignant doit être provoquée : a) par la diffusion de la pédagogie et de la psychologie expérimentales ; b) par une transformation de la préparation professionnelle des éducateurs dans le sens d'une préparation technique plus poussée, sur des bases plus larges d'instruction générale.

6. La recherche scientifique n'est possible que par un laboratoire de pédagogie expérimentale en relation étroite avec les écoles primaires et avec l'Univer-

sité, de telle sorte que la connaissance du milieu à réformer soit réalisée en même temps que sera assurée la rigueur scientifique.

7. D'après les conditions particulières de l'enseignement primaire genevois, nous proposons les points suivants à l'étude expérimentale des organes scientifiques compétents et à l'examen des autorités scolaires :

1. Education physique :

Création de terrains de jeux.

Institution, pour les degrés supérieurs de l'Ecole primaire, de voyages subventionnés.

Elaboration d'un horaire d'été, permettant la culture physique intensive.

Suppression des travaux à domicile pendant les mois de mai, juin et septembre.

2. Education morale :

I. Elaboration d'une discipline éducative basée sur l'entr'aide.

II. Réforme du régime des examens. Ceux-ci ne peuvent plus être considérés comme la seule manière de mesurer le savoir acquis par les élèves.

III. Réforme de l'inspection des écoles, dans le sens d'une surveillance pédagogique plus sérieuse et plus fréquente des classes.

3. Education intellectuelle :

8. La condition de renoncement à l'enseignement intellectualiste est l'introduction la plus large possible de l'activité manuelle dans toutes les branches de l'enseignement primaire, la constitution d'un matériel scolaire, mobilier, jeux, tableaux, etc., adapté aux besoins et à l'esprit de notre population genevoise.

L'introduction de l'activité manuelle entraîne l'étude de la réforme détaillée du programme qui ne peut être menée à chef que par la collaboration du corps enseignant primaire et des théoriciens compétents.

9. La revision du programme scolaire doit être expérimentale. Des enquêtes seront poursuivies dans les classes selon une méthode précise et sur une seule branche d'enseignement à la fois.

4. Education civique :

10. L'enseignement civique doit se rattacher à tout un système d'éducation morale basé sur la solidarité.

Dans les classes supérieures, cet enseignement doit être concrétisé le plus possible.

LA CLASSE-PROMENADE

C'est à M. Blanguernon, inspecteur d'Académie de la Haute-Marne, que j'emprunte ce titre, comme d'ailleurs beaucoup d'idées que je me propose de développer dans les quelques lignes qui suivent.

D'abord, que faut-il entendre par classe-promenade ? C'est une

promenade scolaire dont l'itinéraire et le programme sont fixés d'avance ; on y consacrera un après-midi par semaine et ce n'est pas trop. Il ne s'agit point là de marche militaire, mais simplement d'une promenade pendant laquelle élèves et maîtres apprennent mieux à se connaître et à connaître la nature que le livre nous fait si facilement oublier. C'est une promenade faite gaîment, souvent en chantant, en sifflant, pourquoi pas ? les flûtes, les musiques à bouche sont de rigueur aussi. A tous les degrés de l'enseignement primaire, la classe-promenade trouve sa place marquée. Non seulement elle satisfait les hygiénistes en développant la santé si nécessaire et sans laquelle l'intelligence est vaine, mais permet encore l'acquisition facile parce que concrète et sentie d'une foule de notions et de sensations. Dans nos classes de la ville surtout, elle s'impose ; l'enfant est à vide de grand air, las de la contrainte qu'impose la discipline de la classe. Aussi est-il inutile de souligner la joie avec laquelle un après-midi de sortie est attendu.

La promenade scolaire sera préparée en classe. Puis, départ ; on suivra sur la carte l'itinéraire projeté, on relèvera la place d'un point de vue, on saura choisir des champs dont on évaluera la surface, des tas de pierre ou de bois dont on estimera le volume. Avec de grands élèves, le passage d'un pont élevé permettra de vérifier la loi de la chute des corps. Tout pourra être prétexte à une étude : bouleaux argentés au feuillage frissonnant, écureuils agiles que notre visite dérange au milieu de leurs ébats, pics ou sittelles dont les coups sonores révèlent la présence, orvet maladroit que le gazon touffu dissimule mal, grandes scabieuses bleues qui marient leur couleur aux ailes d'un papillon. Les matériaux sont innombrables ; aussi, devant une telle diversité le maître choisira un sujet d'observation à l'exclusion de tout autre. La rédaction trouvera là d'abondants éléments, elle ne sera plus si chétive d'idées, elle sera plus personnelle et les clichés habituels disparaîtront facilement.

La classe-promenade intéresse les enfants aux travaux de leurs parents : de la visite à l'usine, à la fabrique, au moulin, aux champs, les enfants retirent un double profit, social et moral. Social, parce qu'ils voient l'activité humaine dans tous les domai-

nes ; moral, puisque la grandeur comme la nécessité du travail ne peuvent manquer de se dégager de cette visite.

Les temps sont aux sports. Dans quelque champ, une partie de foot-ball est vite organisée, puis quelques exercices respiratoires viendront régulariser le tic-tac trop rapide des poitrines dilatées. Enfin, au bord d'un ruisseau, sur une colline, dans un vignoble, tandis que là-haut les grandes hirondelles se pourchassent et que du sol monte le murmure incessant des insectes, pourquoi ne pas tirer le livre que l'après-midi a ignoré et demander à Rousseau, Theuriet, V. Hugo, Daudet, Zola, ce qu'ils pensent de ce que nous avons vu. Un choix de lectures pour la classe-promenade rendrait même de grands services. Les yeux brillent, l'attention se fixe sur la chèvre blanche attachée à son pieu et qu'une longe trop courte empêche de s'approcher de la haie, tandis que la chèvre de M. Seguin s'évade et gagne la montagne. Cette lecture faite par le maître est ardemment attendue et, placée dans son cadre, elle produit tout son effet.

Et maintenant, si nous interrogeons les principaux intéressés, ne vous y trompez pas, à l'unanimité la classe-promenade est acceptée : la forme de l'effort demandé a changé, le travail est devenu intérêt pour tous.

E. MÉTRAUX.

A PROPOS DES ALLOCATIONS VAUDOISES ¹

Le communiqué du 2 novembre est venu à son heure ; il importait de rassurer tous ceux, plus nombreux qu'on ne le pense, dont la situation est vraiment critique.

Les Comités S. V. M. S. et S. P. V., que nous tenons à remercier ici, ont donc présenté à l'autorité compétente une demande d'allocations. Cette démarche leur a été facilitée par l'initiative de M. Maillefer, député, un ami éclairé et dévoué du corps enseignant, à qui va toute notre gratitude.

Notons que, cette fois encore, les deux comités, mandataires de la presque totalité des maîtres vaudois, agissent de concert. Cette entente est une garantie de succès et nous souhaitons qu'elle s'affirme et se resserre toujours davantage.

¹ Il est possible qu'une décision intervienne avant la publication de cet article. Nous l'insérons néanmoins en raison de son intérêt durable. (Réd.)

Le corps enseignant sera unanime à reconnaître que les chiffres indiqués rendront tout simplement tolérable la gêne qui est le lot du plus grand nombre. Ils représentent donc un minimum qui ne peut donner lieu à des marchandages; ce minimum est inférieur à ce qu'ont obtenu certains de nos collègues de la Suisse allemande, sans parler des protégés du Comité d'Olten.

On nous objectera que nous sommes mal venus de réclamer maintenant. Il est vrai qu'on a remédié dans une mesure appréciable à une situation qui n'aurait jamais dû être celle du corps enseignant, mais les conditions économiques n'ont fait qu'empirer dès lors; il est du reste fort peu probable qu'elles soient de longtemps en rapport avec la situation qui nous a été faite il y a quelques mois.

On nous dira encore : « Et le déficit ? » Comme l'auteur de l'article « Un Dilemme », nous pensons que des ressources nouvelles peuvent être demandées à l'impôt direct cantonal et nous répondrons que cet impôt peut rendre davantage sans même que le taux en soit élevé.

Y a-t-il donc lieu de craindre qu'on se refuse à faire droit à des revendications aussi fondées et modérées que les nôtres ? Non, car ce serait injuste et ce ne serait pas dans l'intérêt du pays.

Si, contrairement à toute attente, nos mandataires avaient quelque difficulté à faire admettre leur point de vue, ils n'iront pas à Olten, car nous entendons rester fidèles aux traditions d'ordre et ne voulons pas lier partie avec certains éléments, mais ils tiendront bon et finiront par obtenir gain de cause.

Nous voulons vivre, et non pas végéter. Conscients de la mission qui nous sera dévolue dans la Suisse nouvelle, nous voulons pouvoir y consacrer toutes nos forces.

F. JAQUENOD.

LE SYSTÈME SCOLAIRE DE GARY

(Suite.)

La classe de dessin.

En traversant les vestibules vos yeux s'arrêtent sur les images qui en décorent toutes les parois. La plupart d'entre elles représentent des scènes de la vie enfantine; où que vous dirigiez vos regards des visages d'enfants vous sourient. Les élèves des classes de dessin ont fait ces peintures à l'intention de leurs petits

frères et de leurs petites sœurs ; et ce sont précisément ces petits frères et sœurs qui ont fourni des motifs aux grands de la huitième année.

Ils aiment à dessiner et à peindre, et ils s'y adonnent avec une patience que les travaux que l'on aime peuvent seuls susciter. On a tiré parti de tout : tel dessin exigeait un animal comme modèle ; on vit alors l'artiste s'en aller au Jardin zoologique pour y faire son esquisse ; il attendit patiemment que le singe voulût bien rester tranquille une minute, une toute petite minute, juste le temps de croquer la tenue de sa tête ou d'une patte.

Parfois aussi il fallait un fragment d'armure, ou un modèle de coloris ; l'exemple d'un bon tableau pouvait être nécessaire. On voyait alors le professeur de dessin conduire ses élèves au Musée de peinture et y choisir le modèle désirable ; en présence des œuvres des grands maîtres, les enfants s'approprièrent un peu de la beauté et de la splendeur qui en émanent.

Le « mauvais sujet ».

A l'extrémité du hall se trouve la salle de couture. On y voit de longues tables, des machines à coudre, des mannequins de couturières et des cadres vitrés remplis de robes et de capotes de bébés magnifiquement brodées. Dans cette salle on ne confectionne que des objets réels, des choses qui peuvent être utiles à chacun. Mais que fait donc ce garçon devant une machine à coudre ? Il est en train de se confectionner des plastrons de chemises.

Il faut que je vous dise que ce garçon-là a été une véritable énigme. Rien ne lui convenait et il ne s'accommodait de rien et de personne. Il ne se plaisait dans aucun des ateliers destinés aux garçons. En désespoir de cause, et non sans dérision, son maître l'envoya à la salle de couture ; c'était le seul atelier où il n'eût pas passé, et l'on pensait éveiller ainsi son amour-propre en lui faisant honte. Mais, ô surprise ! c'est là que le « mauvais sujet » s'est révélé à lui-même. Le voilà qui coud avec bonheur ; une grande paix s'empare de lui... et de son maître par surcroît.

C'est un type fort répandu que le « mauvais sujet » ; vous le trouverez dans chaque classe. L'école la plus moderne le connaît, elle aussi, et chacun se demande ce qu'il faut faire de lui. La réponse nous est donnée par le petit bonhomme que vous voyez là devant sa machine à coudre. Ayez une bonne école et laissez votre « mauvais sujet » choisir la voie qui lui convient. Il la trouvera certainement et nul ne se dontera qu'il fut autrefois un « mauvais sujet ».

Voyez-vous, c'est un peu l'histoire du têtard. Vous ne songeriez pas à en vouloir à cet animal de ce qu'il a une queue ; et pourtant aussi longtemps qu'il possède cet appendice il ne peut être une grenouille. Il suffit qu'il jouisse de l'eau, de l'air, de la nourriture, du soleil dont il a besoin pour sa transformation. Et voyez le miracle : un beau jour sa queue a disparu. Comment cela est-il survenu ? nul ne le sait ; mais le fait est là : le têtard est devenu grenouille et nage hardiment.

Le Jardin d'enfants.

Un jour parut le Jardin d'enfants ; il dit à la mère et à l'école : « Vous laissez perdre l'énergie enfantine. Laissez-moi faire. Je sais comment un enfant doit

grandir ; je connais exactement la part de soleil, de travail, de chant, de jeu qui lui est nécessaire ».

Et le Jardin d'enfants fut introduit ; mais l'école formaliste, l'école disciplinaire, fut plus forte que lui. Il devint horriblement ennuyeux, avec son activité réglée comme une machine.

Dans le système de Gary, le Jardin d'enfants a été rendu à la vie. Les petits écoliers y font encore des jeux de construction ; mais s'ils font une écurie, ils y mettent des chevaux, de jolis jouets qu'on leur a donnés ou qu'ils tirent des collections mises à leur disposition. Ils donnent à manger à leur cheval ; ils le mènent à l'abreuvoir et l'appellent par son nom, et tout cet exercice est animé et, en quelque sorte, spiritualisé par l'amour de l'enfant pour son cheval.

Un groupe de fillettes a confectionné tout un lot de poupées. Elles les ont bourrées de sciure donnée par un industriel du voisinage. Le père de l'une d'elles les a peintes. C'est un homme prévoyant ce papa-là, car il s'est servi de peinture pour voitures, de sorte que les petites mamans peuvent laver la figure et les mains de leurs poupées aussi souvent qu'elles le jugent nécessaire. Les classes de couture se sont chargées de les habiller.

L'autre matin, je vis une petite tête bouclée apparaître dans l'entrebaillement de la porte de mon bureau, puis disparaître aussitôt ; bientôt la troupe entière des tout petits entra chez moi. Ils m'expliquèrent qu'ils avaient amené leurs « enfants » à l'école, et comme j'avais à prendre note de leurs noms, ils chantèrent pendant ce temps pour endormir leurs bébés. Les fillettes caressaient leurs poupées en chantant une berceuse, et les petits garçons chantèrent de bon cœur avec elles,

Ils ne manquent pas de jouets, nos tout petits. Aussitôt que les portes de l'école sont ouvertes, ils vont choisir dans leur collection ceux dont ils ont besoin, et ils commencent à jouer, aussi actifs que des abeilles. Ils ne se querellent pas dans leur choix. Si c'est le tour de Micky à enfourcher le vélodrome et à s'en aller vendre les journaux du matin le long des rues et des maisons, représentées par les allées et les tables du local, Joey ne lui contestera pas ce droit ; il ira chercher quelques soldats de plomb et les fera manœuvrer.

Nos petits font des excursions dans l'école. Ils visitent les ateliers où l'on confectionne leurs jouets ; ils examinent leurs grands frères maniant le rabot, le marteau et le ciseau. Ou bien ils vont à la salle de dessin et assistent à la confection du jeu de la Mère l'Oie qui servira ensuite à leur amusement.

Mais ce qu'ils aiment surtout, c'est parcourir les jardins et les parcs. Voici tout d'abord celui de l'école, où l'on rencontre le grand jardinier qui vous prend sur ses épaules pour que vous puissiez humer le parfum des fleurs des arbres encore humides de rosée ; et si vous voulez tourner un robinet et voir comment l'eau s'en échappe, il ne vous le défendra pas. S'il est en train de remuer une plate-bande de belle terre noire et molle, il vous permet d'y travailler avec lui et vous donne des graines pour y semer. Puis il y a d'autres jardins à explorer dans le voisinage ; vous pouvez vous approcher de la basse-cour et inviter le coq à chanter ; pour l'y décider vous n'avez qu'à chanter vous-même à sa manière. Puis il y a les chevaux, bien vivants ceux-là, et les garages d'où s'échappe une odeur

de benzine, et l'atelier du forgeron, et l'échoppe du marchand de fruits, et le Jardin zoologique, et la rivière, et le marchand d'arachides,

C'est ainsi qu'ils s'en vont par le monde, les tout petits du Jardin d'enfants, régaland leurs yeux et leurs oreilles, s'instruisant à la vue des gens et des choses, faisant provision d'expérience et enrichissant leur langage. Jour après jour ils acquèrent des mots qui leur étaient inconnus la veille. Tout en apprenant à parler, ils s'imprègnent de l'esprit de l'école américaine. ANGELO PATRI.

MÉTHODES BELGES D'ÉDUCATION EN BOLIVIE

II ¹

Sucre, 20 février 1918.

Vous êtes vraiment indulgent de vous intéresser ainsi aux travaux — disons mieux, aux essais — d'un modeste éducateur. Je vous assure que, à l'instar de M. Jourdain, j'ai fait de l'éducation nouvelle sans le savoir. Car, après tout, n'est-ce pas là la méthode dictée par le simple bon sens et le sain raisonnement ? M. Faria, qui est à présent ici, à l'Ecole Normale, a visité mon « champ de bataille ». Il a vu ce que nous avons réalisé déjà ; il a surtout pu observer dans quelles conditions économiques désastreuses nous avons dû édifier ; et il a résumé ses impressions en m'assurant que, vu le terrain sur lequel nous avions bâti, « nous avons créé une vraie école nouvelle ». Evidemment M. Faria exagère, et il voit des astres là où n'existent que des lampions. Mettant tout au point, j'ai la conscience nette et claire d'avoir fait ceci : mon devoir envers le pays pour lequel je travaille, envers les jeunes gens qui me sont confiés et envers moi-même.

Vous vous demandez si cet enthousiasme durera. Comme vous connaissez bien le manque de souffle et le peu de persévérance des latino-américains ! Bien sûr j'aurais tort d'avoir confiance dans les autorités, qui ne nous prêtent aucune aide pécuniaire, même pas pour les nécessités qui crient urgence ; ce serait aussi une belle illusion de ma part d'aller croire que la très catholique et réactionnaire société qui m'entoure a compris mes initiatives et qu'elle est décidée à les maintenir vivantes. Mais les semailles faites dans le cœur et l'esprit de mes braves gosses doivent germer, sans aucun doute. Il faut voir leur jeunesse, leur enthousiasme, leur flamme qu'ils maintiennent haute et vive malgré les vents violents. Leur curiosité reste insatiable, leur désir de s'élever et de s'améliorer règne en eux comme une loi rigide. Braves gosses ! si pauvres en général, si dépourvus de tout, mais si riches de bon vouloir et d'efforts constants pour rompre définitivement l'encerclement que laissa autour d'eux l'espagnolisme colonial. Avec quelle facilité ils comprennent ce que l'on désire d'eux, et avec quelle rapidité ils s'adaptent aux méthodes modernes de travail !

Je voudrais que vous vissiez comment se sont métamorphosés les arides

¹ On sait que plusieurs pédagogues belges, que la guerre a contraints à l'exil, ont été chargés de diriger, en Bolivie, des écoles organisées selon les principes innovés par les remarquables écoles nouvelles de Belgique. L'*Educateur* a déjà publié (1917, n° 47) une première lettre de l'un d'entre eux, M. Gehain, directeur du Collège Junin, à Sucre. En voici une deuxième qui, comme la première, nous parvient par l'obligeant intermédiaire de M. Ad. Ferrière. Les circonstances actuelles sont la cause du très long retard apporté à sa publication.

« cailloux » du vieux patio moyenâgeux. De cette cour énorme où, il y a dix mois, passait le vent en soulevant des nuages de poussière sablonneuse, ils ont fait un jardin botanique idéal, ou plutôt une miniature de forêt vierge où il y a de tout, de tout. Je voudrais pouvoir fixer pour vous ce miracle de couleurs, cette chaude symphonie chantée par les roses les anémones, les gueules-de-loup, les capucines, les pensées, les immortelles, les roses trémières, les tournesols, les œillets, les coquelicots multiformes et multicolores, les mauves, les menthes, les pétunias, les saponaires, les grandes renoncules, les cinogloses, les lis, les pois de senteur, les géraniums, les chrysanthèmes, les gaillardes, les zinnias, les volubilis, les glaïeuls, les résédas, les soucis, les éperons de chevalier, les quarantaines, les lis rouges, les coquetas grimpantes, toutes les plantes sylvestres des environs de Sucre, que sais-je encore ! J'ai nommé tout cela au hasard, sans ordre, en les voyant se balancer ou sourire, par la fenêtre de mon bureau. Et n'oublions pas que ce jardin de fées est dû entièrement à la main et aux initiatives de mes gamins ; eux-mêmes apportèrent les outils de travail, les semences, les plantes jeunes ; l'Ecole, pauvre comme Job, n'avait pas un sou pour cette œuvre ! Si vous désirez savoir maintenant les dimensions de ce paradis des fleurs et de cette cassolette vivante, je vous dirai que le patio de Junin est un carré parfait de plus de 40 mètres de côté.

Si je n'abuse pas de votre bonté et de votre patience, voulez-vous que je vous conte notre activité de cette année, projets d'hier dont quelques-uns en pleine voie de réalisation déjà ?

1. Tout d'abord nous maintenons fermes et vivantes les créations de 1917, décidés à donner plus de développement encore à chacune de ces œuvres.

2. Le Collège Junin vient de lancer l'idée, qui va se réaliser, d'une *ligue pédagogique* dont voici le programme (j'exposai ce projet il y a quelques jours à l'Ecole Normale, à la demande de M. Faria) :

a) *Union étroite* de tous les professeurs des écoles officielles de Sucre ; défense des intérêts des écoles et de tous ceux qui les constituent ; échange fréquent d'idées et d'opinions sur les méthodes modernes d'éducation, laissant cependant à chaque établissement sa pleine autonomie.

b) *Réunions mensuelles* de tous les membres de la ligue au cours desquelles l'on traitera de tout ce qui peut intéresser le travail des professeurs, la meilleure organisation des travaux et l'avenir éducationnel du pays.

c) Formation d'une *Bibliothèque* essentiellement pédagogique.

d) Création d'une *Université sociale* ayant pour but l'élévation de la culture sociale, et le rayonnement à travers la société de l'œuvre de l'Ecole. Séries de conférences publiques avec projections lumineuses, dans les différentes écoles : 1^o à l'Ecole Normale (conférences d'ordre pédagogique), 2^o au Collège Junin (causeries historiques, géographiques, littéraires, scientifiques), 3^o au Lycée des Demoiselles (conférences dédiées particulièrement au public féminin), 4^o dans les Ecoles primaires (conférences pour l'élément ouvrier).

e) Formation d'un *Comité pour la défense des enfants pauvres* ; étude de leur situation, du milieu ambiant, de leurs nécessités, des moyens de les aider effectivement.

f) Création d'un *Comité pour pousser à la plantation d'arbres* autour de la ville avec la collaboration directe des écoliers (les environs de Sucre en sont totalement dépourvus).

g) OEuvre de propagande pour l'organisation des différentes bibliothèques publiques et scolaires du pays, suivant la méthode de la *Bibliographie internationale et décimale* appliquée déjà, avec plein succès, au Collège National Junin. Les élèves du Collège Junin seront chargés d'introduire cela dans les bibliothèques.

h) Création d'un *Comité* pour pousser à la fondation et à la bonne organisation de *musées scolaires et publics* historiques, géographiques, ethnographiques, etc.

i) Publication d'une *Revue importante*, — union des Revues pédagogiques existant à Sucre, — et qui constituera l'organe de la ligue pédagogique, faisant connaître ses travaux, ses initiatives, ainsi que les méthodes nouvelles d'éducation et les œuvres intéressantes réalisées dans les écoles officielles de Sucre.

— D'ici deux ou trois jours, la ligue sera fondée et nous commencerons le travail ; j'ai une foi complète dans l'importance des résultats que nous obtiendrons et je crois que notre optimisme triomphera de l'indifférence et du pessimisme négatif de certains éléments frappés de doute chronique. Dans ce pays et dans cette ville une semblable institution peut faire énormément pour l'éducation générale.

3. Les élèves du Collège vont publier un *Journal* à eux, rien qu'à eux, qui reflétera leur vie dans l'Ecole. Ils procèdent en ce moment à des élections qui vont fixer leurs autorités à ce sujet. C'est amusant tout plein, cette manifestation de vie démocratique.

4. Les élèves ont décidé de construire des aquariums et des terrariums. quelques-uns parmi la verdure du jardin. Ils discutent en ce moment les différents projets de colombiers dessinés par eux ; ce pigeonnier doit être construit par eux, sans aide pécuniaire officielle. Dans quelques semaines passera dans le vieux cloître du Junin l'éclair blanc du battement d'ailes des « palomas » (colombes). Nous possédons déjà une collection de cobayes, élevés et nourris dans une petite pièce de l'école, et destinés aux expériences scientifiques. Un aquarium à ciel ouvert dans le jardin, est fait également ; les premiers poissons apportés par les gosses, de la rivière, viennent de mourir, à cause d'une erreur qui est à présent corrigée. De nouveaux hôtes aquatiques, qui seront plus heureux certainement, sont annoncés. Les élèves étudient aussi la possibilité d'élever d'autres animaux. Que de rêves, que de projets, que d'essais ! Et comme c'est bon tout cela pour les petits et pour les grands !

5. La Bibliothèque Nationale de Sucre, la plus riche et la plus désordonnée de la Bolivie, a fait appel à mes élèves pour l'organisation rationnelle des œuvres qu'elle contient. Flanqué de plusieurs de mes jeunes gens, j'ai commencé à classer, suivant la méthode Dewey, les 25 000 tomes de cette Bibliothèque, si riche en documents ignorés. Lorsque cela sera terminé, je crois que l'Ecole aura bien mérité de la Bolivie tout entière.

ALBERT GEHAIN.

REVUE DES IDÉES

L'éducation morale et l'école italienne. — De M. Francesco Chiesa dans la *Bibliothèque universelle* :

Un écrivain a fait très heureusement observer que, si la forme unitaire prévalut sur la forme fédéraliste dans la période de formation de l'Italie, il faut en chercher une des raisons dans la défiance et l'antipathie des Italiens pour ce type d'Etat-tuteur, d'Etat-providence que les anciens Etats avaient incarné. On craignait que le « paternalisme » opprimant des Etats « ancien régime » ne se perpétuât dans les Etats confédérés.

Il y a analogie pour ce qui regarde l'école. Même en Italie on trouve des gens qui croient à la possibilité pour l'Etat d'exercer *directement* une influence sur la formation des caractères, et non pas seulement des intelligences ; ces gens — bien qu'ils ne le disent pas ouvertement — verraient d'un œil favorable une *morale officielle* qui serait impartie également à tous les jeunes gens. Sans doute, l'école s'était réduite à un simple dispensaire de connaissances et tout le monde est d'accord sur la nécessité de la refondre en la rendant vraiment éducative. Mais l'éducation n'est pas une matière qui puisse être inscrite, à raison de tant d'heures par semaine, dans les programmes scolaires. Et, la chose fût-elle possible, qu'elle serait dangereuse à tant d'autres égards. L'éducateur de la jeunesse est le maître, non pas l'Etat. Le second peut et doit ennoblir et rendre vraiment efficace, dans le sens éducatif, le travail du premier.

La chanson du bébé. — L'intérêt de la nation américaine pour l'enfance apparaît tout entier dans la chanson populaire dont nous donnons ci-dessous la traduction ; elle fit le tour de la presse américaine en 1916, à propos d'une campagne engagée pour l'amélioration de l'éducation populaire :

Je suis le bébé.

Je suis la plus jeune institution du monde et la plus ancienne.

La terre est mon héritage quand je viens à la vie, et lorsque je m'en vais, je la laisse à la génération suivante des bébés.

Ma mission est de laisser la terre en meilleur état que je ne l'ai trouvée.

Avec le million de mes petits frères et sœurs, je puis l'accomplir, si le monde n'y met pas trop d'obstacles.

Maintenant, j'ai besoin de lait pur, d'air frais et de jeu.

Un peu plus tard il me faudra de bonnes écoles pour apprendre les leçons de la vie.

Je veux vivre, rire, aimer, travailler et jouer.

Je veux entendre de beaux chants, lire de bons livres, voir de belles images.

Je veux bâtir des maisons et des routes, des chemins de fer et des cités.

Je veux aller par les bois, m'ébattre dans les rivières, jouer dans la neige.

Je suis hier, aujourd'hui, demain.

Aplanissez mon chemin, je vous aiderai plus tard à mon tour.

Je suis votre espoir, je suis le bébé.

A propos des allocations pour charges de famille. — L'un de nos confrères français blague en ces termes ceux qui s'opposent pour des raisons d'« équité » aux allocations pour charges de famille :

Chacun sait que cette phrase prometteuse, « Les Suisses vont rire », est le titre d'un sympathique journal humoristique chez nos voisins.

Or l'humour n'est pas seulement dans leurs journaux, mais aussi dans leurs assemblées délibérantes.

Un conseiller municipal de Genève, M. Pons, vient de protester contre un projet d'augmentation des traitements qui favorisait les travailleurs chargés de famille plus que les célibataires.

Et la raison ?

La voici : « Le célibataire est plus à plaindre que le père de famille, celui-ci pouvant faire ses achats en gros. »

M. Pons en a de bien bonnes !

INFORMATIONS

Pour illustrer l'enseignement de l'histoire suisse. — M. Ami de Beaumont est bien connu dans le canton de Vaud comme conférencier et diseur. Mais c'est la contribution qu'il apporte à l'œuvre de l'éducation nationale des écoliers et du grand public que nous avons à cœur de signaler ici. M. de Beaumont a constitué une collection, très riche déjà, de clichés à projection sur l'histoire suisse, collection destinée à s'enrichir encore. La série Morgarten compte 65 clichés, celle de Guillaume-Tell 75. Les vues sont de genres variés : photographies de sites et de monuments historiques, tableaux de peintres modernes, dessins et gravures anciens, spécimens d'armes ou d'écussons conservés dans les musées. — Tous les instituteurs qui ont à disposition une lampe à projection pourront se rendre compte des ressources de la collection en demandant communication du catalogue. (S'adresser à M. A. de Beaumont, St-François 22 bis, Lausanne.)

Chailly, Lausanne.

LÉOPOLD GAUTIER.

Les « traitements fixes ». — En présence des menées de caractère anarchiste qui menacent l'ordre public et nos institutions, le Comité de la Fédération Vandoise des Traitements fixes tient à déclarer ce qui suit :

La Fédération Vandoise des Traitements fixes a été créée pour améliorer la situation économique de tous les travailleurs et pour collaborer à l'avènement de la justice sociale dans notre pays. Mais l'immense majorité de ses membres estime que seule doit être employée l'action légale, respectueuse de nos institutions démocratiques, et que ce n'est pas l'action violente d'une minorité, composée en partie d'étrangers, qui doit faire la loi au peuple suisse.

Ces procédés de démagogie tyrannique sont réprouvés par tous les citoyens qui veulent résoudre les conflits économiques par une évolution progressive de notre démocratie.

PENSÉE

L'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser, sur les diverses matières auxquelles il touche, tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre, dans chacun d'elle, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.

O. GRÉARD.

LE DÉBUTANT ¹

Le lundi matin, un peu avant sept heures, il monta au clocher. Il y a là une plateforme d'un mètre carré à peine, juste la place qu'il faut pour sonner la cloche. Il prit la corde, il tira lentement d'abord, puis plus fort, et bientôt, quand la cloche eut pris son élan, on entendit son timbre clair.

— Voilà le régent qui sonne l'école.

Alors, de toutes les maisons, on vit sortir les enfants : nez en l'air, frimousses retroussées. Les petits allaient seuls, droit devant eux, en courant ; les fillettes venaient en bandes de trois ou quatre, se donnant le bras ; les garçons, sac au dos, mains aux poches, s'acheminaient d'un pas lent.

Pierre Dupré relisait une dernière fois les travaux qu'il avait préparés pour ses élèves. Afin de n'être pas dérangé dans sa leçon quand les membres de la commission scolaire entreraient, il avait décidé de donner une leçon d'orthographe, pendant que les plus jeunes feraient quelques exercices de calcul écrit.

Quand il vit que sept heures allaient sonner, il entra dans sa classe. Il monta au pupitre. Tous les élèves se levèrent. Alors l'un d'eux prononça une courte prière, après quoi tout le monde s'assit.

C'était une jolie classe, bien éclairée : deux fenêtres au levant, quatre au midi. Il y avait des rideaux d'un bleu sombre qui glissaient sur d'épaisses tringles de fer. En face du pupitre, trois rangées de tables à deux places. Ils étaient, en tout, une quarantaine d'élèves. En avant, les plus jeunes. D'un côté les garçons, de l'autre les filles. Ces dernières — les petites — avaient les cheveux bien tressés, bien lissés et fleurant le pétrole. Mais plus au fond de la classe, près de la porte, les grandes étaient là avec des rubans dans les cheveux et un petit col en broderie blanche autour du cou. Puis on voyait aussi les garçons en blouses bleues ou noires se boutonnant dans le dos ou sur la poitrine. Avec leurs cheveux coupés ras et leur teint bronzé, ils semblaient tous pareils. Quelques-uns étaient mal lavés. Tous portaient de gros souliers sans chaussettes et, quand on passait près d'eux, on sentait un relent d'étable.

Quand il eut fait l'appel, l'instituteur se leva, prononça quelques paroles, après quoi les élèves ouvrirent leur cahier et la dictée commença. Il dicta : « La cigogne... » Tous les corps se penchèrent sur la table ; on n'entendait aucun bruit, rien que le grincement des plumes sur le papier. Les uns mettaient beaucoup de temps pour écrire un mot, d'autres, plus habiles, se redressaient, regardant l'instituteur. Mais lui ne les voyait plus. Son regard était fixé vers la porte où l'on entendait un bruit de voix. Il continuait de dicter : « La cigogne est un oiseau de haut vol... » mais les élèves étaient distraits.

Brusquement la porte s'ouvrit et le pasteur parut sur le seuil. Il occupait toute la place, c'est à peine si l'on apercevait derrière lui la petite mine chafouine de M. Merlet.

Ils entrèrent. Le syndic fermait la marche. Ils passèrent, à la file indienne, entre la troisième rangée de tables et la paroi où étaient suspendues les cartes de géographie et le tableau des poids et mesures. Les enfants s'étaient levés, mais M. Vannaz, qui aimait la mise en scène, ne les fit pas asseoir tout de suite.

¹ Voir *Educateur* du 2 novembre.

Il salua l'instituteur puis s'installa au pupitre. M. Merlet se plaça en face des élèves et, redressant sa petite taille, il se tenait aussi droit qu'un coq sur ses ergots. Le syndic, lui, n'était pas pressé ; il fit quelques pas et examina avec attention la carte du canton de Vaud.

Et puis il y eut un long silence pendant lequel on entendait, par la fenêtre ouverte, les coups égaux du forgeron frappant sur l'enclume.

D'un geste, M. Vannaz fit asseoir les élèves. Il prononça un long discours. Il parla d'éducation, de sens moral, de discipline, de sentiment du devoir et d'ardeur au travail. Il employait des mots recherchés. En signe d'approbation, M. Merlet ponctuait ce discours de petits mouvements de tête, tandis que le syndic s'absorbait de plus en plus dans la contemplation de la carte du canton de Vaud. Quand l'instituteur entendit ces mots : « Je vous remets ce brevet de nomination », il s'approcha et prit l'enveloppe grise, l'enveloppe officielle qu'il n'osa pas ouvrir.

Alors, avec le sentiment du devoir accompli, le pasteur se leva et prit congé, suivi de M. Merlet et du syndic. De nouveau, les enfants se levèrent. Pierre accompagna jusqu'au seuil les trois représentants de l'autorité scolaire de Biollens, puis, traversant de nouveau la classe, il revint au pupitre. Déjà les filles commençaient à chuchoter. Comme il s'appretait à continuer la dictée, il entendit une des grandes qui disait à sa voisine :

— Lucie, Lucie, il a mis des souliers bas.

JEAN DES SAPINS.

Joie et tristesse.

Au moment de mettre ce numéro en pages, nous ne savons pas si et quand il pourra paraître. Alors que nos cœurs débordaient de l'allégresse que nous cause la victoire du droit, des Suisses égarés et d'impudents étrangers ont saboté chez nous la marche normale du progrès. Notre joie est ainsi mêlée d'angoisse. La tyrannie du tzarisme russe a préparé celle du bolchévisme ; la tyrannie de l'impérialisme germanique engendre la révolution ; l'abus des pleins-pouvoirs suscite aujourd'hui, en Suisse, la tyrannie des « comités ».

La conception civique de la Suisse romande, fruit de l'éducation telle que nous la comprenons, est étrangère à ces choses. Des soldats romands, nos élèves ou nos collègues, ont été appelés au poste d'honneur. Educateurs romands, haut les cœurs ! Dans nos classes, dans les rangs de l'armée ou au service de la cité, sachons garder intacte notre foi dans les destinées de notre pays. Sachons lutter encore, lutter toujours contre l'égoïsme de classe et le matérialisme aveugle à qui nous devons ces épreuves ; mais pour réaliser le progrès social qui nous tient à cœur, faisons confiance aux institutions démocratiques que nous ont léguées nos pères.

Rédaction de l'*Educateur*.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

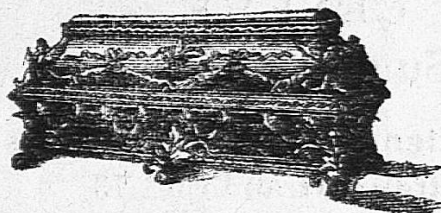
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Les machines à coudre

SINGER

constituent en tout temps un nouveau modèle.

Cadeau

à la fois utiles et agréables

Expositions universelles

PARIS 1878-1889-1900	St-LOUIS E.U.A. 1904	MILAN 1906	BRUXELLES 1910
	TURIN 1911	PANAMA 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 41.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

**MAISON
SPÉCIALE**

de

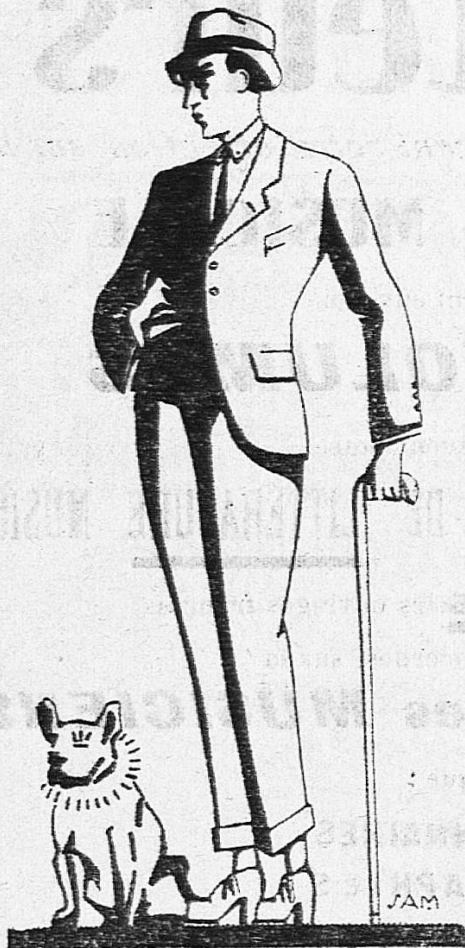
VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

**UNIFORMES
Officiers**

Toute la
CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Amateurs

Nous attirons tout spécialement votre attention sur notre

LIBRAIRIE MUSICALE

renfermant environ

2500 VOLUMES

qui constituent notre

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE DE LITTÉRATURE MUSICALE

et qui renferme **TOUS** les ouvrages français,

anciens et modernes, sur la

MUSIQUE et les MUSICIENS

tels que :

DICTIONNAIRES

BIOGRAPHIES

HISTOIRES DE LA MUSIQUE

CORRESPONDANCES

ANALYSES D'ŒUVRES

ESTHÉTIQUE MUSICALE

ESSAIS ET ÉTUDES

JOURNAUX ET ÉCRITS

etc etc.

Cette BIBLIOTHÈQUE est la SEULE et UNIQUE

en ce genre

Demandez les conditions. Prix du catalogue : Fr. 1.50

FÆTISCH FRÈRES
S.A., à **Lausanne**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{re}me ANNÉE — N° 45.



LAUSANNE, 23 novembre 1918

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PREX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PREX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.



Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Nouvelle édition :

PAUL JACCARD

Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

Cours élémentaire de Botanique

à l'usage de l'enseignement secondaire

Troisième édition.

Un vol. cartonné de 303 pages, avec 251 figures. Fr. 4.—

La nouvelle édition de ce Manuel que nous publions aujourd'hui a été mise en harmonie avec le plan d'étude général pour l'enseignement secondaire des sciences naturelles dans le canton de Vaud. Il comprend quatre parties distinctes, formant chacune un tout, et dont l'une ou l'autre, suivant l'âge des élèves auxquels on s'adresse, peut être développée de préférence.

La première, basée sur des observations et expériences faciles à faire, traite des fonctions principales des plantes : germination, respiration, nutrition, reproduction.

La seconde décrit les organes : racines, tiges, feuilles et fleurs, et leurs modifications.

La troisième envisage la vie sociale et individuelle des plantes. Elle comprend en particulier l'étude d'une cinquantaine de plantes parmi les plus caractéristiques des prairies, des champs, des forêts, des pâturages ou des marais.

La quatrième partie enfin, s'occupe de la classification des plantes et décrit sommairement les caractères les plus apparents des principales familles des plantes indigènes. Elle est complétée par un aperçu des plantes les plus utiles à l'homme.

Un effort réel a été fait pour l'illustration qui est très riche et comprend 251 figures, dont plusieurs sont des clichés originaux nouveaux.

L'index alphabétique qui termine l'ouvrage permet de retrouver facilement les figures et les renseignements concernant une même plante, mais figurant dans des parties différentes du livre.

— 3 —

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège de Nyon. Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître secondaire.

Enseignement du français et de la littérature.

Traitement annuel initial : 4100 fr. Augmentations quadriennales de 125 fr. pour années de service dans le canton. Maximum : 4600 fr. au bout de 16 ans.

Obligation de résider dans la commune.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions avec « curriculum vitae », au Département de l'instruction publique, 2^e service, jusqu'au 29 novembre 1918, à 6 heures du soir.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'état de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**,

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

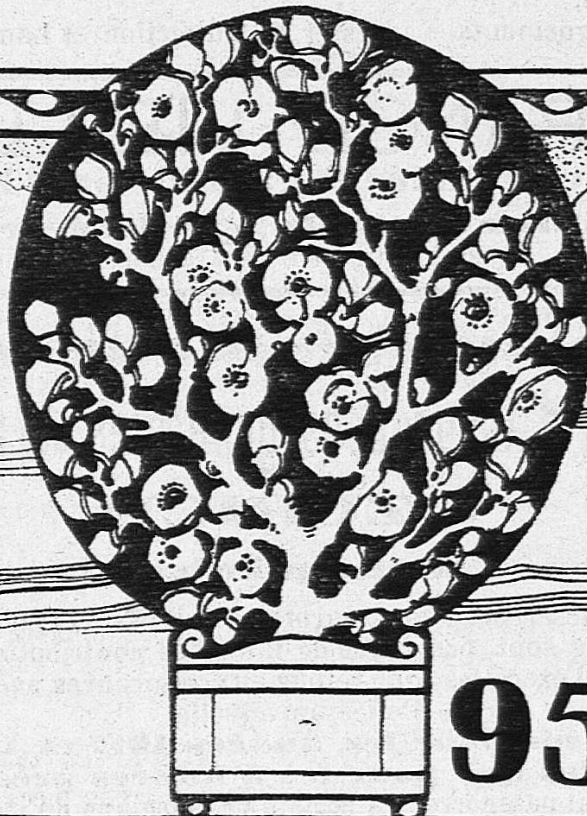
S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.

EN VENTE PARTOUT

LE ROMAN ROMAND

VOLUMES PARUS :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| N° 1. AUGUSTE BACHELIN. | La Carrochonne. — La Marquise. |
| N° 2. PHILIPPE MONNIER. | Nouvelles. |
| N° 3. EDOUARD ROD . . . | Scènes de la vie suisse. |
| N° 4. LOUIS FAVRE. . . . | Jean des Paniers. |
| N° 5. ALFRED CERESOLE. | Le Journal de Jean-Louis. |
| N° 6. T. COMBE | Le Mari de Jonquille. |
| N° 7. B ^{de} DE MONTOLIEU. | Les Châteaux suisses. |
| N° 8. D ^r CHATELAIN . . . | Connais-ça. |
| N° 9. MARC MONNIER . . . | Quatre histoires. |
| N° 10. EDOUARD ROD . . . | Nouvelles romandes. |
| N° 11. EUGÈNE RITTER . . | Jean-Jacques et le Pays romand. |
| N° 12. T. COMBE | Village de Dames. |
| N° 13. BERTHE VADIER . . | La comtesse de Löwenstein. |
| N° 14. OSCAR HUGUENIN . . | Les aventures de Jacques Gribolet. |
| N° 15. ADOLPHE RIBAUT . . | Le rameau d'olivier. |
| N° 16. VIRGILE ROSSEL . . | Blanche Leu (Nouvelles bernoises). |
| N° 17. PIERRE SCIOBÉRET . | Marie la Tresseuse. |
| N° 18. SAMUEL CORNUT . . . | La Trompette de Marengo. |
| N° 19. VICTOR TISSOT . . . | Les Cygnes du lac Noir. |
| N° 20. EUGÈNE RAMBERT . . | Le Chevrier de Praz-de-Fort. |



95 cts.

Librairie PAYOT & C^{ie} Lausanne